

LEADER

EN PROVENCE VERTE VERDON
SAINTE-BAUME

*Lundi 20 janvier 2025
à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume*



Cofinancé par
l'Union européenne



Provence Verte Verdon
Syndicat Mixte



Parc
naturel
régional
de la Sainte-Baume

Lundi

20 JANVIER

2025 à 18h30

Le programme

LEADER

qu'es aquò ?

Conférence ouverte à toutes et
tous, citoyens, porteurs de projets
et simples curieux

salle Neptune
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

LEADER
EN PROVENCE VERTE VERDON
SAINTE-BAUME



www.pnr-saintebaume.fr · @pnrsaintebaume



Le territoire LEADER
en Provence Verte Verdon Sainte-Baume

La stratégie locale : le cadre dans lequel
doivent s'inscrire les projets

Les « règles du jeu » : bénéficiaires et
dépenses éligibles, règles financières

Le parcours LEADER : circuit de gestion

Quelques exemples de projets soutenus

Place aux échanges !



STRUCTURES PORTEUSES ET TERRITOIRE LEADER

Le programme est co-porté par
le **Syndicat Mixte Provence Verte Verdon**
& le **Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume**
(57 communes pour environ 150 000 habitants)

Le projet est éligible lorsqu'il est réalisé sur le
territoire du **Groupe d'Action Locale Provence Verte
Verdon Sainte-Baume**.

Attention, le centre-ville de Brignoles est exclu de la
mesure.



**« LEADER en Provence Verte Verdon Sainte-Baume :
La résilience, cap d'un territoire en transition où se conjuguent
sobriété, proximité et qualité de vie »**

Une réponse aux
principaux enjeux
du territoire

Démarche
participative

Innovation

Coopération

Mise en réseau

Finalités

Fiches-action

Développer la résilience et la sobriété territoriale

Renforcement de la sobriété territoriale, de la transition énergétique et de l'adaptation au changement climatique

Renforcer les dynamiques économiques de proximité et le développement durable

Développement d'une économie territorialisée, support d'activités innovantes, écologiques et solidaires

Préserver et améliorer la qualité de vie sur le territoire

Amélioration de la qualité de vie et renforcement du lien social par une offre de services adaptés et la valorisation des patrimoines

FA 1 : Renforcement de la sobriété territoriale, de la transition énergétique et de l'adaptation au changement climatique

Lutte contre le gaspillage



Changements de comportements

Consommation durable

Développement des énergies renouvelables

Préservation de la biodiversité

Prévention et adaptation aux risques climatiques



Utilisation et gestion des ressources locales



Aménagement durable du territoire

Economies d'énergie, lutte contre la précarité énergétique

Prévention et gestion des déchets

Pratiques touristiques durables

Mobilité durable

Projet de coopération



FA 2 : Développement d'une économie territorialisée, support d'activités innovantes, écologiques et solidaires



Projet de coopération

FA 3 : Amélioration de la qualité de vie et renforcement du lien social par une offre de services adaptés et la valorisation des patrimoines



Les règles financières

Un budget d'environ **1,5 million €** de FEADER pour notre territoire
(qui sera complété par des contreparties nationales)

Un coût total éligible de **10 000 à 125 000 €** par projet

Autofinancement : taux variable
(**20% minimum**)

Aides publiques : taux variable (**80% maximum**)

- **FEADER** : **80%** des aides publiques
- **Cofinancement** (Région, Département, Communauté de communes, Commune, etc.) : **20%** des aides publiques

+ possibilité de « Bonus plan climat »

- **Entreprise**
- **Association**
- **Personne physique** (avec SIRET)
- **GAEC**
- **Structure publique** (commune, intercommunalité, établissement public, etc.)

Une grande variété de bénéficiaires...

...et une diversité de dépenses possibles

- **Aménagement, construction, travaux**
- **Équipement, matériel**
- **Prestations de services**
études, conseils, diagnostics, études pré-opérationnelles, études de maîtrise d'oeuvre, location (bureau, salle, équipement, stand), frais de formation
- **Frais de personnel**
& coûts indirects liés (15% des frais de personnel)
- **Frais de déplacements, repas et hébergements**
(5% des frais de personnel)
- **Communication.**



Retour sur LEADER en Provence Verte Sainte-Baume 2014/2022

12 appels à projet

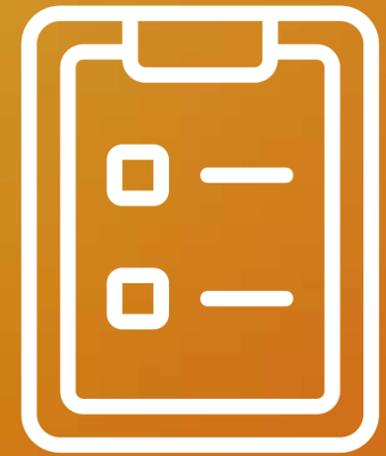
94 projets financés

45 000 € de coût moyen

87 % de taux moyen de financement

Mixité de projets privés (64%) & publics (36%)

Enveloppe projets programmée à 98% et payée à 82%



CONNAITRE ET FAIRE CONNAITRE LES PATRIMOINES NATURELS ET CULTURELS DU TERRITOIRE



« Restauration des allées du parc et du pigeonnier du Château de Saint Martin de Pallières »
Association des Amis du Château

« Inventaire des papillons de jour sur le territoire de la Sainte-Baume »
Ligue de Protections des Oiseaux



RENFORCER LE LIEN SOCIAL PAR DE NOUVELLES SOLIDARITES



« Gynéco bus : bus de soins itinérants en santé gynécologique »
Hôpital de Brignoles

« Les jeunes d'Unis Cité se mobilisent en Provence Verte »
Association Unis Cité



Unis Cité

SOUTENIR DES INNOVATIONS DURABLES ET EXEMPLAIRES

Collaborative Energy

« Micro régie territoriale de production d'énergie électrique propre » et « Solution mixte de protection contre les gels printaniers et de production d'énergie décarbonée au service des fermes viticoles, des arboriculteurs et des horticulteurs »



Commune de Rocbaron

« Aménager une ferme maraîchère municipale, autonome en énergie, pour approvisionner en fruits-légumes bio-locaux, la cantine de Rocbaron »

D'autres programmes européens :

- Le **FEDER** (Fonds Européens de Développement Régional)
(Transports, recherche, numérique, soutien au PME, environnement, infrastructures...)

<https://europe.maregionsud.fr/programmes/les-7-priorites-du-programme-regional-feder-fse-ftj-2021-2027>

- Le **FEADER** (Fonds Européens Agricole pour le Développement Rural)
(Diverses mesures, dédiées aux projets agricoles)

<https://europe.maregionsud.fr/programmes/programmes-europeens/detail/feader-1>

- **ERASMUS+**

(Soutien à la mobilité, apprentissage, coopération sur l'innovation et échanges de bonnes pratiques, formation, jeunesse...)

<https://europe.maregionsud.fr/programmes/programmes-europeens/detail/erasmus>



Une équipe au service des porteurs de projet



Antoine BARLATIER
Chargé de mission

Email

06 71 12 64 32

04 98 05 12 28

du lundi au vendredi



Canelle CARLES
Chargée de mission

Email

07 86 27 87 37

04 98 05 36 15

du lundi au jeudi



Marie-Laure PERRAULT-LECONTE

Chargée de mission

Email

07 86 27 87 59

04 98 05 36 14

du lundi au jeudi



Cofinancé par
l'Union européenne





Merci !

Place aux échanges !

